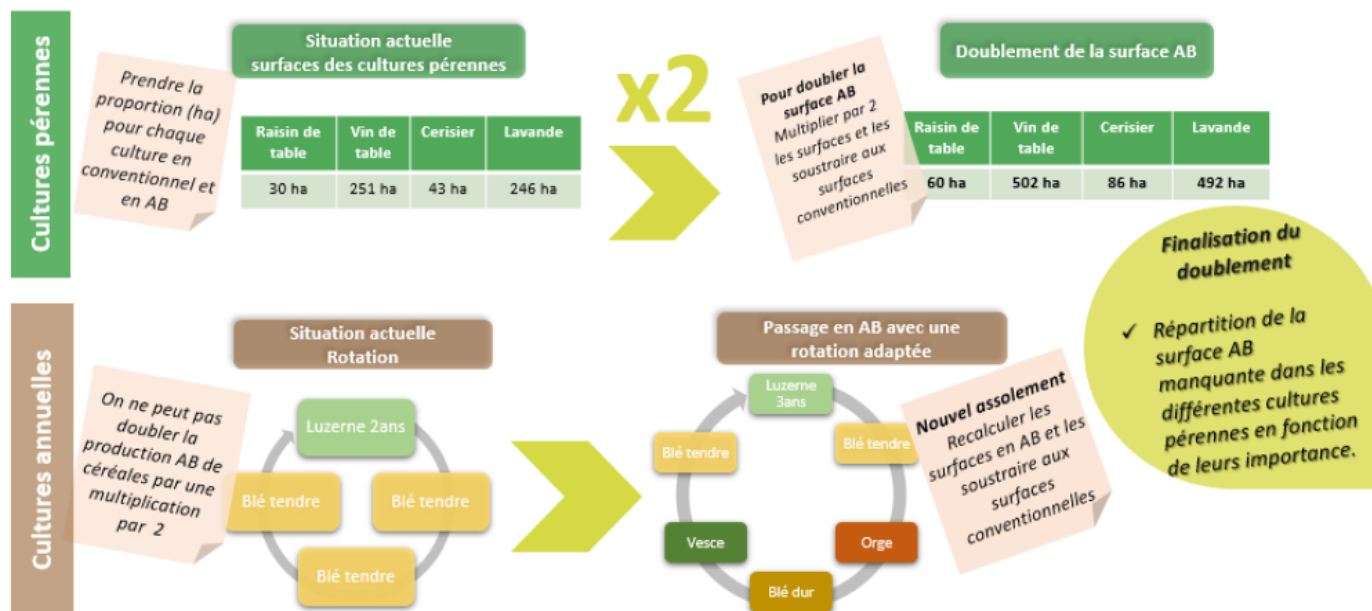


BIO ET CLIMAT / PCAET - QUELLE INCIDENCE D'UN DOUBLEMENT DES SURFACES BIO ?



Focus sur les projections bio de la Communauté de communes du Pays d'Apt-Lubéron

En 2018, la mise en place d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est devenue obligatoire pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants.

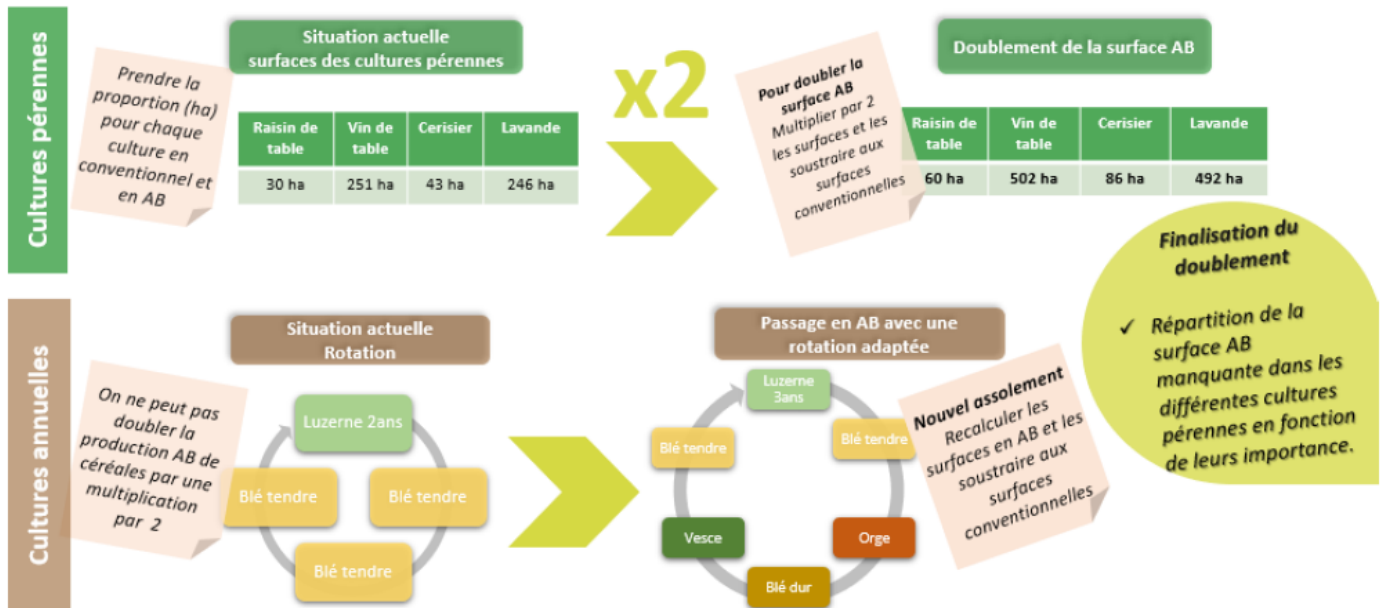
C'est le cas de la Communauté de communes du Pays d'Apt-Lubéron, située en région PACA, qui s'est engagée à construire un PCAET pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES), développer les énergies renouvelables et maîtriser la consommation d'énergie sur le territoire.

Le diagnostic initial a visé à établir un panorama des consommations d'énergie, des émissions de GES et du stockage du carbone. Sur le volet agricole, l'intercommunalité a souhaité mobiliser l'**outil Climagri** et **évaluer plusieurs scénarios de progression des surfaces en bio** sur le territoire, pour ensuite **évaluer l'incidence de ces scénarios sur les émissions de GES**.

Scénario 1 : Doublement des surfaces en bio sans modification de la répartition des cultures

Ce scénario représente un modèle faisable et adapté aux contraintes du territoire. Il intègre :

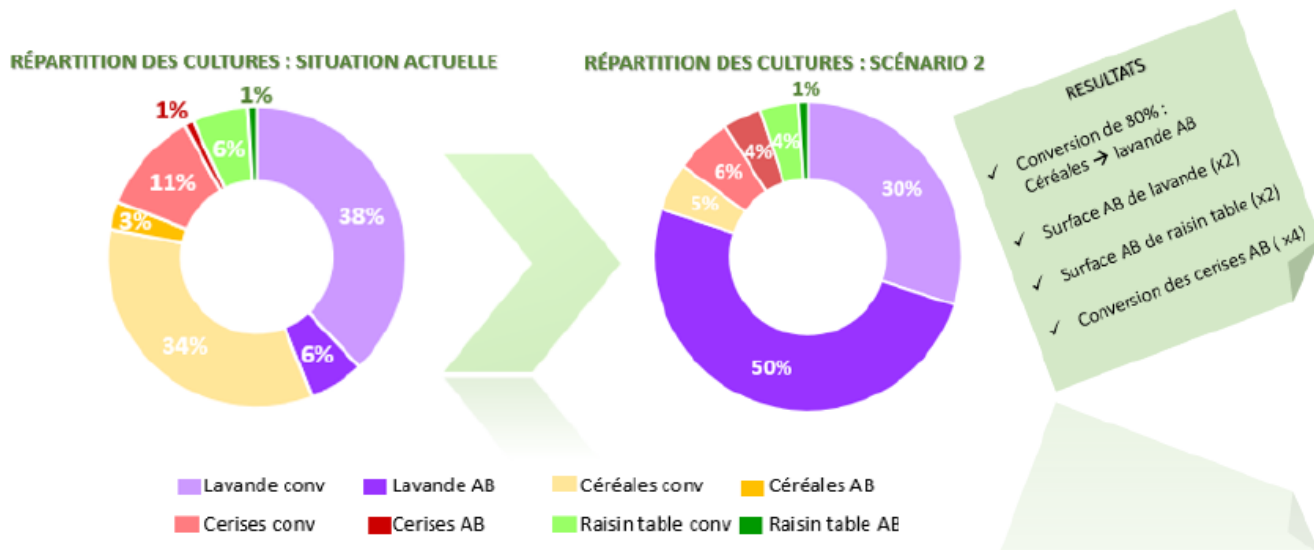
- le doublement des surfaces de cultures pérennes menées en bio
- le doublement des surfaces de cultures annuelles menées en bio, en adaptant les rotations (introduction de cultures intermédiaires)



Les résultats montrent qu'une conversion des parts céréalières en bio permettrait de **réduire la consommation d'énergie totale de 5,8 %** et les **émissions de GES de 6,5 %**. Le N2O est le gaz qui diminue le plus avec 773t eq.CO2 entre la situation actuelle et ce scénario, ce qui représente une **diminution de 17 %**. Les autres gaz diminuent également en quantité lorsqu'il y a plus de cultures bio. Dans ce scénario, il y a **moins d'énergie indirecte** consommée que d'énergie directe par rapport à la situation actuelle mais chaque culture consomme autant d'énergie en proportion.

Scénario 2 : Doublement des surfaces bio avec modification de la répartition des cultures

Dans ce second scénario, un changement radical a été opéré au niveau des cultures de céréales **remplacées par les cultures de lavande bio**. Les cultures de céréales sont en effet en déclin sur le territoire dû à la faible valorisation de cette production et aux conditions climatiques rudes. La réorganisation du territoire au niveau de la répartition des cultures associée au doublement des surfaces en bio peut-elle améliorer l'impact climatique de l'agriculture ?



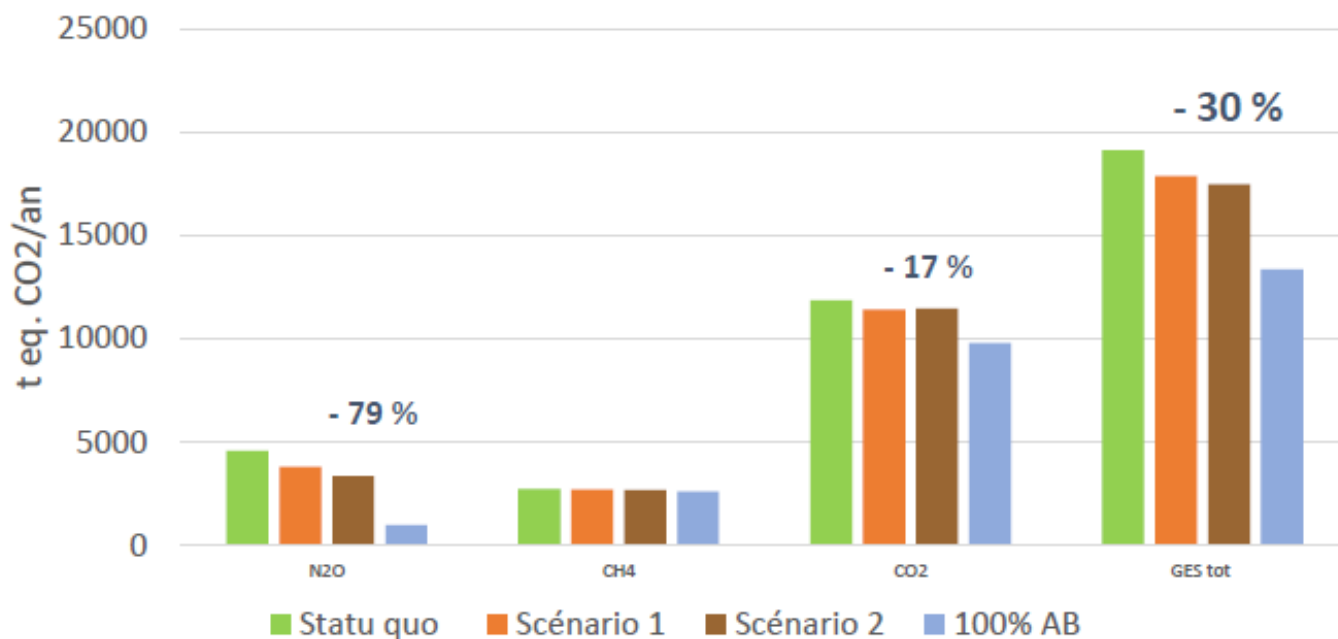
D'après les résultats obtenus, la conversion des cultures de céréales en lavandes bio permettrait de **diminuer principalement la consommation d'énergies totales de 3,27, % et les émissions de GES de 8,6, %**. On remarque donc que ce scénario est plus favorable que le premier car la diminution des émissions de GES est plus importante. Cependant, le séchage de la lavande demande une forte consommation énergétique, ce qui explique l'augmentation de la quantité d'énergie directe.

Scénario 3 : quelle incidence sur les émissions de GES de la conversion en bio de toute l'agriculture du territoire?

Le scénario ClimAgri consistant à convertir la totalité de la surface agricole en bio permet de mettre en évidence les changements optimums que le développement de ce mode de production pourrait avoir sur le climat.

La conversion en bio de toute l'agriculture de la Communauté de communes du Pays d'Apt-Luberon permettrait **diminution des émissions de GES totale de 30%**. On observe notamment une diminution considérable de 79% du N2O par rapport à la situation actuelle.

Emission de GES par an sur le territoire en teq.CO2



La FNAB anime un projet intitulé "**Réseau Bio Climat** - Mobilisation d'un réseau d'acteurs pour accompagner la transition climatique : Favoriser la diminution de l'émission des gaz à effet de serre et l'adaptation au changement climatique des exploitations agricoles et des territoires" (2019-2021) qui réunit plusieurs groupements régionaux du réseau FNAB, l'InterAFOG, le Réseau Action Climat (RAC), le GERES et Énergie Partagée.

La réalisation de diagnostics Climagri intégrant l'évaluation territoriale du doublement des surfaces bio ou conversion totale est vouée à être menée auprès d'autres collectivités locales, dans différentes régions pilotes. **Un appel à candidatures sera prochainement diffusé**, notamment sur ce site.

Pour aller plus loin : la FNAB a publié un recueil intitulé « **Pratiques favorables au climat – Tour de France des paysans bio engagés** » consultable [sur cette page](#).